Vérification des charges locatives 2010 Des procédés indignes!

Communiqué commun des représentants des locataires au CA de Clichy Habitat

Les signataires dénoncent les procédés de Clichy Habitat qui visent à empêcher la vérification des charges locatives 2010.

Clichy Habitat, par la voix de son directeur-général, M. Ménard, refuse de communiquer les documents officiels aux amicales de locataires, malgré les textes en vigueur. Pourquoi ?

Le refus de communication porte notamment sur :

- 1 / le salaire des gardiens, remplaçants et saisonniers ;
- 2 / les charges d'entretien d'espaces verts ;
- 3 / les contrats ou conventions permettant de vérifier les charges de chauffage ;
- 4 / la mise à disposition pour consultation de tous contrats de fournitures et d'exploitation en cours et leurs avenants (ascenseurs, robinetterie, entretien des chauffe-eau, compteurs...);
- 5 / l'augmentation de la récupération des charges de gardiens par les locataires passant de 40 % à 75 % sans justification!

De plus, sur ce sujet, il affirme dans un courriel avoir pour cela l'accord des avocats de l'office (!), de l'USH (sic), et surprise : des représentants des locataires et du CA!

Pour ce qui concerne l'accord des représentants des locataires, cette affirmation est pour le moins fantaisiste. Nous nous sommes opposés, depuis des années à toute augmentation de charges récupérables injustifiées sur le dos des locataires.

Nous demandons au directeur général de Clichy Habitat de nous fournir le moindre écrit qu'il aurait en sa possession à l'appui de ses dires mensongers.

Nous nous indignons de telles pratiques au sein d'un office public et saisissons à ce sujet nos fédérations nationales ainsi que l'USH puisque celle-ci est citée.

Décidément la transparence et la concertation sont mises à mal et visent à rendre impossible le contrôle des charges par les représentants légitimes des locataires. D'autant que la Directrice financière de l'OPH vient de partir... La rotation excessive des cadres de l'OPH est un mal récurrent.

Nous demandons que cette question de refus de communication des documents soit mise à l'ordre du jour du prochain CA de Clichy Habitat et appelons les locataires à rester vigilants.

Mardi 11 octobre 2011

Jacqueline CRÉ

Hervé BRISSON

Pour la CNL

Josette JAUNEAU

Claudine ARGELIEZ Administration . Ece 8/20-60